



La Sentinelle

Journal économique et social

Paraissant à La Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi

Organe du parti ouvrier suisse

ABONNEMENTS Un an . . . Fr. 8) —
Six mois . . . » 4) —
Trois mois . . . » 2) —

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
14a, Rue de la Demoiselle, 14a

ANNONCES : 10 cent. la ligne ou son espace
RECLAMES : 30 centimes » »
Les petites annonces en-dessous de 6 lignes,
75 cent. pour trois fois.

MAISONS RECOMMANDÉES

L. GYGI, COIFFEUR
53, rue Léopold-Robert, 53
Parfumerie fine des premières maisons

Brasserie de la Comète Ulrich Frères
BIÈRE, façon
MUNICH, PILSEN, en fûts et en bouteilles

Grand Bazar du PANIER FLEURI
Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

Jacob Schweizer Place de l'Hôtel-de-Ville
Boucherie -- Charcuterie

Magasins du printemps, J.-H. Matile
RUE LÉOPOLD-ROBERT 4. -- HALTE DU TRAMWAY
Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants

Lehmann Frères, Voituriers
Rue Léopold-Robert 11 a

A LA CONFIANCE RONCO FRÈRES
CHAUX-DE-FONDS
Tissus en tous genres. Confections pour Dames. Draperies pour
Hommes. Bonneterie. Mercerie. Ganterie et Layettes.

Lainages **Au GAGNE PETIT** Soieries
6, RUE DU STAND E. MEYER & Cie RUE DU STAND, 6
Corsets français, prix de fabrique. -- Blancs

VILLE-NOTZ Denrées coloniales. Vins
et Spiritueux. Farines,
sons, avoines. Mercerie. Laines et cotons.

L. Verthier et Cie RUE NEUVE 10
Grand choix de
Chapellerie en tous genres. — Toujours grand
assortiment de Cravates.

Serre 35 a **CERCLE OUVRIER** 35 a Serre
Ancienne Synagogue
Locaux gratuits à la disposition des sociétés
et des syndicats ouvriers pour assemblées gé-
nérales. — Petites salles pour comités.

Simon Lévy Balance 10 a
La Chaux-de-Fonds
Spécialité de vins fins, Mâcons, Bourgogne, Beaujolais, Califor-
nie. — Bons vins de table garantis naturels depuis 40 francs
l'hectolitre.

BASSI-ROSSI Rue du Collège 15
Le magasin d'habillements le plus
assorti pour la classe ouvrière.

Emile Pfenniger Vins et Liqueurs
Spécialité
Vins d'Asti — Neuchâtel et Malaga
En automne : Moût du pays
Boulevard de la Gare

JEAN WEBER 4, RUE FRITZ-COURVOISIER, 4
La Chaux-de-Fonds
Denrées coloniales, vins et liqueurs,
farines, sons et avoines, gros et détail.

ANTOINE SOLER
40, Rue de la Balance, 40. — La Chaux-de-Fonds
Porcelaines, Faïences, Cristaux, Verrerie,
Ferberlanterie, Lampisterie, Coutellerie, Bros-
serie, Verres à vitre.

Magasin de chaussures LE MIEUX ASSORTI
Cordonnerie
Vve F. BAUMANN
4, Rue de la Balance, 4

ALF. VUILLEUMIER
26, Rue Léopold-Robert, 26
La Chaux-de-Fonds
Cigares, Cigarettes et Tabacs. Grand choix
de Pipes, Porte-Cigares et Maroquinerie.

Nos Primes

Samedi 28 janvier

UN MEUBLE

d'une valeur de fr. 20 à choisir dans les maga-
sins de MM. Jules Perrenoud et Cie rue Léopold
Robert 42 — 44.

Pour être admis à participer à
cette répartition, il faut avoir payé
au moins trois mois de l'abonne-
ment de 1899 et cela jusqu'au Ven-
dredi 27 janvier 1899 à 6 heures
du soir au plus tard.

Les noms de ceux qui reçoivent
la prime sont publiés sauf deman-
de expresse contraire, auquel cas
nos abonnés sont priés de nous
désigner un pseudonyme.

La répartition se fait sous le
contrôle et sous la surveillance du
comité de l'Association *La Senti-
nelle*.

L'Actualité

Un impôt nouveau

— Connaissez-vous M. Repond ?
— ?
— M. Repond n'est cependant pas le pre-
mier venu. Il habite Berne. Il est corres-
pondant de la *Gazette de Lausanne*. Il fut
candidat malheureux aux élections au
Conseil national dans le canton de Fri-
bourg. Il se fit délicieusement remoucher
par MM. Comtesse et Favon, à Bruxelles,
dans un congrès où l'on parlait d'assu-
rances. Il fut, il est encore l'introducteur
de M. Numa Droz dans les cercles réac...
On dit même qu'il joue auprès de ce der-
nier le rôle de conseiller intime, qu'il est
son Eminence grise... Que dis-je, son
Eminence noire. En effet, ayant un pied
dans les sacristies du canton baigné par la
Sarine, un autre pied dans le clan des
conservateurs mômiens et banquiers gene-
vois, M. Repond est du plus beau noir.
Fait déjà constaté chez ses congénères, il
détecte. C'est ce qui explique pourquoi,
depuis qu'il le fréquente assidûment, M.
Droz voit tout en noir.

M. Repond s'est signalé depuis quelques
années par ses attaques virulentes contre
la centralisation. Je ne crois pas me trom-
per en disant que c'est à lui qu'on est re-
devable de ce beau vocable : *l'Etatisme*. Au
nom de la sacro-sainte individualité, au
nom de la liberté poussée jusqu'à l'explo-
itation, au vol et au crime, M. Repond a
combattu fougueusement les assurances
contre la maladie et contre les accidents.

N'ayant pas réussi à les mettre en bière,
il tente aujourd'hui, par une gymnastique

intellectuelle qui devait séduire un ironiste
aussi subtil, de les noyer dans la bière.

Les quotidiens nous apprennent en effet
ce qui suit :

« Dans la *Gazette de Lausanne* de jeudi,
M. Repond propose de couvrir les frais de
l'assurance obligatoire par un impôt fédé-
ral sur la bière.

La fabrication de la bière, dit-il, s'est
beaucoup développée en Suisse. D'après
l'annuaire statistique fédéral, elle a passé
de 1,382,876 hectolitres en 1891 à 1,879,367
hectolitres en 1896.

En revanche, dans la même période, le
nombre des brasseries est tombé de 324 à
273, parce que cette industrie s'est concen-
trée dans des établissements plus impor-
tants et mieux outillés. Les brasseries sui-
ses sont capables aujourd'hui de supporter
sans fléchir un gros impôt. A Berne, spé-
cialement, tous les brasseurs s'enrichissent
et étendent sans cesse leur exploita-
tion. »

Il ne manquait plus que ce coup de mas-
ue à ces pauvres assurances déjà si ma-
lades.

Le Conseil fédéral a brutalement laissé
retomber le guichet en disant : la caisse
est fermée. — Certains socialistes sont par-
tis en tapant la porte et en s'écriant : Puis-
qu'il en est ainsi, puisque l'on ne veut pas
nous écouter, bonsoir messieurs. Les com-
ités mutualistes font des manières et
attendent qu'on les supplie de se donner
la peine d'entrer. Messieurs les aristocra-
tes de la santé, comme les appelait naguère
un des leurs, ne veulent pas se commettre
avec tout le monde.

— Entrez donc de grâce...
— Tout beau, serons-nous reçus avec les
honneurs dus à notre glorieux passé.

Puis des gens bien intentionnés, des
gaillards qui résolvent les problèmes com-
me Alexandre trancha le nœud gordien,
sont venus dire à la Confédération :

— Vous manquez des ressources néces-
saires pour réaliser les assurances, regard-
dez autour de vous. Ne voyez-vous pas
combien d'argent vous pourriez récolter
rien qu'en prélevant une part sur la fumée
du cigare, de la cigarette et du tabac.

Et M. Repond se présente à son tour,
brochant sur le tout, et s'écrie :

— Vous n'y entendez rien, bonnes âmes.
Ce n'est pas sur le tabac éthéré, c'est sur la
bière qui épaissit et alourdit notre peuple
qu'il faut prélever les ressources nécessai-
res au fonctionnement des assurances.

Et le bonhomme a dû sourire méphisto-
phéliquement et se frotter jésuitiquement
les mains à la façon de Rodin, tout en
marmonnant :

— Ça marche ! Ça marche !

De fait, si la proposition Repond était
prise au sérieux — et qui nous dit qu'elle
ne le sera pas, pour peu que MM. les absti-
nents s'en mêlent — les assurances ne s'en
relèveraient pas.

Chacun semble s'être ingénié à les ren-
dre impopulaires. Prélever sur la boisson,
— populaire, par excellence, dans la plus
grande partie de la Suisse — les moyens
financiers indispensables pour le bon fon-

ctionnement des assurances, c'est imman-
quablement jeter sur celles-ci le discrédit
et l'odieux.

Une idée semblable n'a pu éclore que
dans le cerveau d'un homme décidé à ne
reculer devant aucun moyen pour faire
échec à l'œuvre de solidarité et de mutua-
lité que nos législateurs ont tant de peine à
édifier.

Quoique présenté hypocritement comme
destiné à faire rendre gorge aux gros bras-
seurs qui s'enrichissent tous, a constaté M.
Repond, cet impôt ne ferait que passer sur
leur tête, effleurer celle des débitants pour
aller atteindre et frapper l'innombrable
masse des consommateurs.

Que M. Repond aille proposer son miri-
fique moyen dans une brasserie de Berne,
de Bâle ou de Zurich ! Il y sera accueilli
avec moins d'indulgent bienveillance que
n'en montre à l'égard de cette étonnante
proposition un philosophe aimable qui si-
gne « Le Grincheux » dans le *Neuchâtelois*.

Si l'on faisait à M. Repond, ce pince-
sans-rire, l'honneur de le prendre au sé-
rieux, il pourrait lui en cuire dans les en-
droits où l'on pratique le culte de Gambri-
nus.

Mais ce projet d'impôt ne peut être pris
un seul instant au sérieux. Il est l'œuvre
d'un brouilleur de cartes qui se souvient de
la fameuse maxime : « Diviser pour régner ».
Le peuple suisse accueillera cette mauvaise
plaisanterie par un vaste éclat de rire.

Une chose est cependant à retenir dans
ce projet. Pour le rendre moins révoltant,
M. Repond n'a pas craint d'offrir son
moyen comme un impôt spécial sur une ca-
tégorie de citoyens, les brasseurs, qui tous
s'enrichissent, prétend-il.

Admirez combien est vraie la parole :
« Le méchant fait une œuvre qui le trompe ».

Pour les besoins momentanés de sa cause,
M. Repond, conservateur endurci et impé-
nitent, ne craint pas de faire siennes les
théories socialistes et égalitaires qui veu-
lent qu'on prenne avant tout où il y a. Ta-
pons sur les brasseurs, s'écrie-t-il, ils s'en-
richissent tous.

Il suffit donc de s'enrichir pour être tout
naturellement désigné pour un nouvel im-
pôt. La proposition ne laisse pas que de
surprendre un peu, venant de certain
côté.

Il faut l'enregistrer pour s'en servir au
besoin.

Et je m'en sers tout de suite pour y aller
moi aussi de ma proposition. Il y a diver-
ses façons de s'enrichir, les unes plus scan-
daleuses que d'autres. On reconnaît que
l'élémentaire justice doit nous obliger à
frapper tout d'abord, non pas ceux qui s'en-
richissent par l'exploitation d'une indus-
trie, d'un métier ou d'un commerce, mais
ceux qui tripotent, qui spéculent, qui sont
mêlés à toutes sortes d'opérations financiè-
res et qui vendraient jusqu'à leur patrie
pour accroître leur magot.

Pour me résumer en un mot je propose
un impôt nouveau, non pas sur les bras-
seurs tout court, mais sur les brasseurs
d'affaires.

W. B.

monteurs et démonteurs à la Chaux-de-Fonds et que celui-ci ne demande qu'à être nanti pour s'occuper du cas de Monsieur Baisse.

Ce n'est pas seulement en politique qu'on fait de beaux programmes où l'on promet beaucoup de beurre... Dans l'occurrence on ne donne pas même du pain, on cherche à l'enlever de la bouche de vieux et fidèles ouvriers.

Nos Correspondants

Le Locle, 23 janvier 1899.

Monsieur le Rédacteur de *La Sentinelle*,
La Chaux-de-Fonds.

La correspondance du Locle, publiée ces jours passés dans votre honorable journal et reproduite par notre *Feuille d'avis des Montagnes*, d'après laquelle la fabrique La Terrasse a ordonné la rentrée des ouvriers à 1 1/2 heures au lieu de 1 heure a, paraît-il, porté de bons fruits et trouve des imitateurs dans notre vieille cité industrielle. C'est ainsi qu'on m'apprend qu'un important établissement du Locle étudie en ce moment cette même question et serait bien disposé d'accorder aux ouvriers, d'ici à peu de temps la journée de 10 1/2 heures, c'est-à-dire la rentrée à 1 1/2 h. au lieu de 1 h. Quel bonheur ne résulterait-il pas pour bien des familles ouvrières, qui n'ont souvent pas seulement dix minutes à rester à leur foyer domestique entre midi et une heure, surtout s'ils habitent bien loin de leur fabrique et que la femme doit encore, dans ces quelques minutes, s'occuper de la cuisine. Loin de considérer nos grands industriels comme étant parfaitement d'accord avec le programme socialiste, il convient quand même de signaler quelques-uns d'entre eux comme portés de bonne volonté et disposés à un but essentiellement humanitaire d'améliorer le sort de leurs ouvriers.

La vie locale

Cours d'horlogerie. — Le cours public d'horlogerie s'est ouvert mercredi dernier avec un nombre relativement faible d'auditeurs.

On a peine à comprendre que le monde horloger ne profite pas davantage de tous les moyens mis gratuitement à sa disposition dans le but de s'instruire, de compléter les connaissances professionnelles dont tous ont besoin pour la lutte de tous les jours.

Mais ce qui est vraiment inouï, c'est l'indifférence coupable des maîtres d'apprentissage et des parents des apprentis.

Sur 50 apprentis inscrits au rôle 18 seulement se sont fait inscrire pour le cours.

Combien le regretteront plus tard, ceux qui n'auront pas voulu consacrer leurs loisirs un soir par semaine, alors que cela ne leur coûte ni temps perdu, ni finance quelconque.

12 FEUILLETON DE LA SENTINELLE

APRÈS LE CRIME

PAR
PAUL PERRET

Il eut encore un peu de sueur aux tempes, en songeant qu'en effet, si Jean Rosbras était demeuré dans le pays, il aurait pu dans les bois, sur la lande, dans la ville, partout, se croiser avec l'assassin, tandis qu'il aurait conduit la petite Micheline par la main, et qu'il aurait tenu Frédéric Avrial sous le bras.

Rentré chez lui, il se sentit brisé par les cruelles émotions qui l'avaient agité depuis le grand matin. Il s'étendit dans un fauteuil et se mit encore une fois à examiner la question épineuse, la question terrible :

— Valait-il mieux pour les orphelins que l'affaire fût ainsi dénouée ? Eût-il été meilleur pour eux que Jean Rosbras eût été jugé ?

Et, comme toujours, il n'arriva point à une conclusion qui lui mit vraiment l'esprit en repos.

L'heure s'avancait ; le capitaine Robin dut s'arracher à cette rêverie, d'ailleurs inutile à présent. Il était attendu, non plus

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann Lévy, éditeurs, à Paris.

Nous venons encore une fois engager tous les apprentis remonteurs, planteurs, réglureurs à se faire inscrire pour ce cours dont la dernière partie sera consacrée spécialement aux apprentis, avant la deuxième séance qui a lieu mercredi prochain ; ils ne s'en repentiront pas.

J.-A.D.

UN TRUC

On nous prie de mettre en garde les ménagères contre une vaste carotte qui leur est tirée grâce à un truc qui consiste en ceci :

Depuis quelques temps on peut lire dans les journaux une annonce où l'on prétend qu'une lumière admirable est obtenue par l'emploi de boules qui ont, au surplus, le mérite d'économiser le pétrole dans une notable mesure.

Ces boules sont renfermées dans une boîte — sans marque de fabrique et non pourvue d'étiquette contenant la moindre indication. La boîte de six boules se vend généralement un franc.

Nous ne mettrons pas en doute l'absolue loyauté des négociants qui sont dépositaires de cet article et qui doivent se contenter d'un bénéfice restreint.

Mais il nous revient que des boules de cette sorte sont en vente à La Chaux-de-Fonds, dans un magasin où on les achète à raison de fr. 0,90 le kilo. Or le kilo contient exactement 326 boules.

Deux ou trois personnes au courant de ce qui précède achètent au kilo ces boules et vont les revendre par boîtes de six dans les ménages.

S'appuyant sur les annonces dont nous avons parlé, ces revendeurs consentent généralement à faire un rabais de dix centimes sur le prix de la boîte de six boules, qu'ils vendent 90 centimes au lieu de 1 fr. A ce taux-là, ils gagnent encore net 48 fr. sur un kilo leur ayant coûté 90 centimes.

Il convient évidemment de mettre fin à une exploitation aussi éhontée. Les peu scrupuleux personnages qui se livrent à ce trafic malhonnête en prennent d'ailleurs singulièrement à leur aise. Leurs boules ont, suivant eux, d'autres qualités merveilleuses. Quand elles ne sont pas employées à augmenter l'éclat de la lumière, elles peuvent être utilisées comme poison pour les souris, comme mort aux rats. A vrai dire, ce sont de simples boules de naphthaline qui n'ont d'autre propriété que d'empuanter les habits d'une telle odeur que les gerces les fuient. Nous avons pu constater *de visu* qu'une de ces boules mise dans une lampe à pétrole ne produisait pas le moindre effet appréciable.

Nous ne saurions donc trop mettre le public en garde contre les vendeurs à domicile de l'objet que nous signalons. Ces gens-là ont d'ailleurs le sentiment que leur petite opération pourrait leur attirer des désagréments. Ils ont la précaution de faire acheter leurs marchandises au kilo par des portefaix.

S'ils n'avaient pas eux-mêmes la conviction que ce trafic pourrait, à bon droit leur

chez le juge d'instruction, mais dans le cabinet du président.

Il demandait la tutelle des enfants Avrial, qui n'avaient point de parents. Cette tutelle, personne ne la réclamait. Il y a trop d'enfants privés de leur père ; mais on n'en voit guère, parmi les riches, de si véritablement orphelins que l'étaient le fils et la fille de Michel Avrial. Le président applaudit à la générosité de M. Desperriez.

On lui conféra la charge qu'il sollicitait. On lui dit : « Vous faites une belle action. »

Il répondit : « Je la commence. »
Le lendemain matin une grande nouvelle courut dans la ville : « Jean Rosbras a disparu... Jean a quitté sa maison du faubourg... »

C'était plutôt une tannière. Naturellement, il avait emporté le seul bien que jamais il eût possédé au monde, sa belle fillette aux yeux de velours. Par où s'en était-il allé ?

Peut-être avait-il gagné de nuit une goélette anglaise qui attendait les hautes mères pour sortir de la basse rivière, et qui, ce matin-là, avait levé ses ancres. Il désertait, il faisait bien. Personne ne disait qu'il fut coupable, personne n'aurait voulu le dire.

Personne non plus ne lui aurait donné de l'ouvrage. Il vaut mieux décamper que de mendier son pain.

Mais le pauvre homme avait donc apitoyé le patron de la goélette ? Ces Anglais pourtant n'ont guère de sentiment.

Enfin, il était parti... Comment, on ne le saurait jamais bien.

Parbleu, non, on ne devait jamais savoir, et le capitaine Robin l'espérait de tout

être reproché, se prémuniraient-ils de cette façon ?

Poser la question, c'est la résoudre.
A quand la loi sur les denrées alimentaires et sur les objets de consommation usuelle qui, seule, mettra fin à des pratiques aussi scandaleuses ?

* * *

Noyé. — Dimanche après-midi, un domestique de M. Guillaume, chez Bonaparte, traversait le Doubs en bateau, lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba dans l'eau. Entraîné par le courant il a été noyé.

* * *

La Direction des finances nous communique qu'elle a reçu avec reconnaissance :

1^o La somme de 100 fr., dont :

Fr. 35, pour l'Orphelinat de jeunes garçons.

» 35, pour les Crèches.

» 30, pour les Soupes scolaires, produit net de la soirée donnée au Stand le 14 courant par la société « L'Herbier ».

2^o En faveur de l'Orphelinat de jeunes garçons :

Fr. 50,30, représentant la moitié du produit d'une collecte faite le 22 courant au Stand pendant la représentation de la société de gymnastique « Le Grülli ».

3^o La somme de 60 fr. pour le Dispensaire, don des fossoyeurs de Mme Huguenin-Girard.

4^o La somme de 10 fr. pour le Dispensaire, don des fossoyeurs de Mme Perrenod née Perrin.

2^o Du comité de la publication historique du centenaire de la Chaux-de-Fonds, en faveur de l'Orphelinat de jeunes garçons, la somme de 50 fr., produit de la vente d'exemplaires du livre « La Chaux-de-Fonds, son passé et son présent ».

On rappelle que des exemplaires de ce beau volume sont encore en vente au Secrétariat communal de notre ville, au prix de 5 fr. l'édition de luxe et 4 fr. l'édition ordinaire.

Bienfaisance. — La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance fr. 20, pour le Dispensaire, don des fossoyeurs de M^{me} Mériillat-Nicolet.

La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance un don anonyme de Fr. 200. — dont :

60 fr. pour les Crèches,
50 » pour la Caisse des apprentissages de la « Bienfaisance israélite »,
30 » pour les Colonies de vacances,
30 » pour le Sanatorium,
30 » pour la Bibliothèque (salle de lecture publique.)

200 Fr. (Communiqué).

NOS DÉPÊCHES

SERVICE PARTICULIER DE LA SENTINELLE

Berne, 24 janvier. — La commission du Conseil communal chargée d'examiner le projet du rachat du réseau des Tramways

cœur. Jean Rosbras avait pu offrir une vingtaine de louis d'or au patron anglais ; il en gardait quatre fois autant pour lui cousus dans ses haillons...

VI

M. Desperriez ne soupçonnait guère quel serait son premier acte de tuteur. La guerre éclatait.

Qui ne s'en souvient ? Ceux mêmes qui n'étaient encore que des enfants en ont gardé la mémoire. Ce fut un coup de foudre. Nos soldats marchent vers le Rhin : une trombe humaine, tout un peuple se lève, nous recule et dévore la grande France abattue. Nous voulons nous défendre, et ce sera sans espérance. La patrie appelle ses fils ; et Frédéric Avrial va dire : « Je serai l'un des plus jeunes, mais suis-je l'un des moins forts ? On a vu dans les armées de France plus d'un volontaire de dix-sept ans. »

Dans la ville, un bataillon de gardes mobiles se rassemble, et M. Desperriez en a reçu le commandement. Le vieux soldat mènera les recrues, et, si l'on veut se jeter dans Paris avant que la grande ville soit bloquée, il ne faut pas perdre une heure. L'ordre de départ est donné pour le lendemain.

M. Desperriez, la veille, a conduit la petite Micheline dans un couvent d'Ursulines, à Quimper. Ce soir-là, quand tous ses hommes sont endormis, les feux éteints, il quitte le campement.

(A suivre).

de la ville de Berne, commission composée de 4 radicaux, 3 socialistes et 2 conservateurs a résolu à l'unanimité de recommander au Conseil communal la ratification du rachat et de la convention conclue entre la municipalité et la compagnie du Tramway, décision qui a été très bien accueillie.

Berne, 24 janvier. — Le Conseil fédéral a alloué au canton de Neuchâtel une subvention de 12,600 fr. pour une entreprise de drainage exécutée sur une superficie de 80 hectares, appartenant à 21 propriétaires de la commune de Noiraigue. Le canton de Neuchâtel doit faire une subvention d'une valeur au moins égale.

Berne, 24 janvier. — Dans sa dernière assemblée l'Union ouvrière a confirmé comme rédacteur de la *Tagwacht* Karl Moor et Wassilief comme secrétaire ouvrier ; elle a élu président de l'Union ouvrière le citoyen Læsser, marchand tailleur et conseiller communal de la ville de Berne.

ETAT-CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

du 21 au 24 janvier 1899

NAISSANCES

Isler Jules-Alfred, fils de Fritz-Alfred, employé postal, et de Emma née Spiller, bernois.
Ischer, Lucie-Nelly, fille de Jacob, négociant, et de Louise née Hofstetter, bernoise.
Mügeli, Arnold-Emile, fils de Johann-Alfred, mécanicien au Jura-Neuchâtelois, et de Marie née Christen, bernois.
Rosine-Fidélia, fille illégitime, bernoise.
Jeanneret-Grosjean, André-Henri-Auguste, fils de Henri-Louis, négociant, et de Louise-Frédérique-Augustine née Notz, neuchâtelois.

PROMESSES DE MARIAGE

Bögli, Gottfried, émailleur, et Paratte, Marie-Adelaïde-Irma, ménagère, tous deux bernois.
Steiner, Gustave-Albert, ferblantier, zurichois et Aubry, Marie-Virginie-Lucia, servante, bernoise.

MARIAGES CIVILS

Frey, Otto-Wilhelm, cafetier, argovien, et Ramseier, Emma-Clara-Johanna, bernoise.
Sengstag, Charles-Armand, commis, bernois et neuchâtelois et Stähli, Cécilie, négociante, bernoise.

DÉCÈS

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

22619 Enfant du sexe masculin, mort-né à Frédéric-Emile Nardin, neuchâtelois.
22620 Huguenin, née Montandon, Laure-Adèle, veuve de Jules-Henri Huguenin, née le 16 février 1845, neuchâteloise.
22621 Perrenod, née Perrin, Lisa, épouse de Fritz-Ulysse, née le 11 août 1848, neuchâteloise.
22622 Enfant du sexe masculin, mort-né à Marie-Bertha Delley, fribourgeoise.
22623 Vsetecka née Perrenod, Lucie-Anna-Elise, épouse de Joseph, neuchâteloise, née le 18 juin 1848.
22624 Martin, Andrée, fille de Elie-Jean-Philippe, et de Aline née Vuille, genevois, née le 29 avril 1874.
22625 Daum Ida-Jeanne, fille de Léon-Henri, et de Marie-Laure-Jeanne, née Descombes, Hessoise, née le 29 décembre 1898.

Monsieur Louis Huguenin, Mesdemoiselles Charlotte et Suzanne Huguenin, Madame V^o de Jules Huguenin et son enfant, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie et d'affection dans le grand deuil qui les a si douloureusement frappés. 41

Un précieux renseignement

Beaucoup d'enfants, de personnes faibles, ayant l'estomac délicat, auxquelles on conseille le Dépuratif agissant à la manière de l'huile de foie de morue, prendront sans la moindre répugnance, sans malaises ni dégoûts, le véritable Sirop Dépuratif au brou de noix ferrugineux de FRED. GOLLIEZ, pharmacien à Morat. En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50 dans les pharmacies. 24 ans de succès. Prescrit et recommandé par beaucoup de médecins. 6

CAFÉ HOMEOPATHIQUE

(dit café de santé) à 70 cent. le kg. de la fabrique Kuenzer et C^o à Fribourg (Bade). Arrivage régulier tous les mois, au magasin de consommation rue du Versoix 7 38 chez D. Hirsig.

FR: 4

la robe de 6 mètres étoffe anglaise, double larg. de grand usage
Grands assortiments de TISSUS NOUVEAUX p. Dames et Messieurs
Echantillons et gravures coloriées franco
F. JELMOLI, S. p. A., dépôt de fabrique, ZURICH

Imprimerie de LA SENTINELLE.

Spécialité de savons, sodes, lessives
etc.
SOUDE EN CRISTAUX BIEN SÈCHE
3 KIL. 25 centimes.
Escompte 8 0/10

A L'ÉPARGNE
RUE DU SOLEIL, 1 ET RUE DU VERSOIX
ESCOMPTE 8 0/10

Essences pour le mouchoir
ROSE, VIOLETTE, JASMIN, etc.
de la parfumerie
OLIMPIA
Escompte 8 0/10

Aliment garanti
et
recommandé
par les
Sommités médicales

Demandez partout le
LAIT STÉRILISÉ NATUREL
des MONTAGNES NEUCHÂTELOISES
de la laiterie **D. HIRSIG**
rue du Versoix, 7
et dans tous les dépôts

Après le lait de
la mère, ce produit
a le premier rang
pour enfants.

OCCASION

Les grands stocks de marchandises pour
Saison d'automne et hiver, tels que :

Etoffes pour dames, fillettes et enfants depuis fr. 1.— par mètre
Milaines Bouxkins, Cheviots pour hommes » » 2.50 » »
Coutil imprimé, flanelle laine et coton » » 0.45 » »
Cotonnerie, toiles écruées et blanchies » » 0.26 » »
jusqu'aux qualités les plus fines sont vendues à des prix excessivement bon marché par les
MAGASINS POPULAIRES de MAX WIRTH, ZÜRICH.
Echantillons franco. Adresse : Max WIRTH, Zurich.

**MAISON DE VENTE A CRÉDIT
PAR ACOMPTES
A. MANDOWSKY**
Place Neuve, 6 La Chaux-de-Fonds

Vu la fin de la saison, nous liquidons au-dessous du prix de facture et au comptant :
Un immense choix de Confections pour Dames : Manteaux en tous genres, Collets, Jaquettes et Manteaux de Fillettes.
Les Magasins sont nouvellement assortis en Confections pour Messieurs, Jeunes gens et enfants.
Les rayons de Tissus sont au complet; voir la magnifique collection d'échantillons pour robes.
Prière de visiter nos magasins pour se rendre compte du **grand changement de prix**, et de la bienfaisance de nos nouvelles marchandises.
Toujours un bel assortiment de meubles.

TOMBOLA
Liste des dépôts de billets
de la Tombola
de la
Fanfare du Grilli

Magasins de tabacs
Victor Paux, Versoix 1
G. Bainier-Rudolf, Léop. Robert 19.
V^{ve} Aug. Barbezat, » 25.
Ulysse Monnier, D^r JeanRichard 25.
Henri Augsburg, Demoiselle 89.
M^{me} Montandon, Parc 81.
Edmond Châtelain-Nardin, Parc 62.
« Au Nègre », Balance 16.
Magasins
Chérubino Pellégrini, épice., Demois. 99.
L. Gobet & Cie, épicerie, rue du Coq.
G. Wasserfallen, coiff., Demoiselle 2.
B. Jacob, boulangerie, Charrière 2.
Adrien Heger, coiff., Demoiselle 136.
Tirrozi & Cie, Léopold Robert 21.
Antoine Winterfeld, épice., Léop. Rob. 30.
Steilberger, négoc., Léop. Rob. 51.
Consommation, rue Jaquet-Droz 27.
James Matile, habillem., Léop. Rob. 4.
Schantz frères, outils d'horlog., r. Neuve 14.
Sagne-Juillard, horlog., Léop. Rob. 38.
Rucklin-Fehlmann, chemisier, Place de l'Hôtel-de-Ville.
Henri Sandoz, fourn. d'hor. r. Neuve 2.
Guinand & Dupuis, épice., Pl. Neuve 4.
Jean Weber, épice., Fritz Courvois. 4.
Max Kielinger, chapelier, Chapelle 4.
Henri Matthey, mach. coudre, 1^{er} Mars 5.
J. Robert, coiff., r. Jardinière 70.
M^{me} Delétraz, épice. r. de la Ronde 26.
Albert Joërin, coiff., D^r Jean Rich. 16.
Daum, épicerie, D^r JeanRichard 35.
Gygi, coiffeur, r. Léopold Robert 53.
M^{me} Matthey, papeterie, Léop. Rob. 13bis.
Haldimann, four. d'hor., Léop. Rob. 2.
Graber, épicerie, Pl. Hôtel-de-Ville.
Külfer, coiffeur, Manège 22.
Pellaton, mag. alimentaire, Paix 71.

Mme Fetterlé-Chauteaux
VERSOIX 7b

Laines à tricoter et à crocheter.
Laines de Hambourg pour jupes, à 5⁰80 la livre.
Laines autriches toutes nuances.
Laines Mosaique pour couvertures.
Pèlerines, Figaros, Gants en laine.
Fanchons en chenille, bas et chaussettes en laine. Bonnes Guêtres faites à la main. Jupons en laine pour dames et fillettes, très avantageux.

CORSETS
— ARTICLES DE BÉBÉS —
Langes. Cache-linges. Passe-corridor. Petites jaquettes. Capots et Capotes. Bonnets en laine. Bérêts. Brassières. Bavettes. Bas.

Toujours un grand choix de **Véritables Gants de peau de Grenoble**, garantis, pour Dames et Messieurs.
Cravates, Régates, Nœuds dans les formes et tissus les plus nouveaux, depuis 75 cent. pièce.

MACHINES À COUDRE, VÉLOCIPÈDES

POUSSETTE
POTAGERS, COULEUSÉS, RÉGULATEURS
Machines agricoles
HENRI MATHEY
Chaux-de-Fonds
Rue du Premier-Mars 5
Téléphone

Atelier spécial pour les Réparations de machines à coudre, vélocipèdes et machines agricoles.
Fournitures en tous genres, pièces de rechange, fils pour cordonniers, fils de machines à coudre. Aiguilles pour tous systèmes de machines à coudre. 698
Prix défiant toute concurrence
Marchandises de première qualité
Prix-courant envoyé franco — On se rend à domicile sur demande

Société de Consommation

Jaquet-Droz 27 Parc 54 Industrie 1
411, Demoiselle, 111
Vins de dessert
Monica ext. vieux, la bott., a/verre fr. 1,30
Etna Bordeaux » » 1,40
Capri rouge, grand crû » » 1,40
Perla Elbana, vin de choix » » 1,10
Carovigno blanc » » 1,—
Vins rouges
Beaujolais, le litre, s/verre fr. 0,75
St-Georges » » 0,75
Arbois Stradella » » 0,50
Bon vin de table vieux » » 0,40
Rosé d'Espagne » » 0,35
Vins blancs
Neuchâtel 1893, le lit. s/verre fr. 0,90
Neuchâtel 1894, » » 0,75
Petites Côtes » » 0,40

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Je mets en vente dès aujourd'hui, un lot de **10 SACS CAFÉ** de tout premier choix, soit :
CHÉRIBON, franc de goût à **70 c.** la livre.
CARACOLI, perle très fin (grains roulés) à **80 c.** la livre.
Par quantité de 5 à 10 kgs., je puis accorder un rabais de 5 cent., sur la livre et par sacs de 60 kgs., le prix est fixé à **65 c.**, pour le Chérison; 70 c. pour le Caracoli.

J.-B. STIERLIN
LA CHAUX-DE-FONDS, 2, Place du Marché, 2
vis-à-vis de l'Imprimerie Courvoisier

JEUNE GARÇON pourrait entrer de suite pour faire quelques commissions et travailler à une partie de l'horlogerie, Rétribution ou entretien chez le patron.
S'adresser Progrès 72 1^{er} étage.

PRUNEAUX DE 1897
grands, doux, 10 kilos fr. 2.80
10 kil. PrunEAUX tures, nouv. » 3.40
10 » Chataignes, belles 1898 » 3.55
10 » Jambon surfon » 13.90
10 » Lard maigre, très bon » 14.—
10 » Saindoux, garant. pur » 12.90
10 » Lard gras, très épais » 12.—
END-HUBER, Muri (Argovie).

Il vient d'arriver du **MAGGI**
en flacons de 50 ct. ainsi que des Postages à la minute, chez Mme veuve Louise Savoie, épicerie, Ronde 19.

Demandez partout **ASTI MOUSSEUX**
bouché comme le Champagne

EMILE PFENNIGER
Chaux-de-Fonds
Fournisseur en gros
TÉLÉPHONE

à Chaux-de-Fonds et au Locle
AGENTS 3
sont demandés avec garanties

BANQUE CANTONALE neuchâteloise

La Banque bonifie :
3 1/2 % sur livrets d'épargne jusqu'au capital de fr. 1000.
3 % sur livrets d'épargne de fr. 1001 à fr. 3000.
3 % sur bons de dépôt à un an.
3,60 % sur bons de dépôt à 5 ans avec coupons annuels.
Elle reçoit les dépôts à son siège central, à Neuchâtel, à sa succursale de La Chaux-de-Fonds, ainsi que chez son correspondant de la Sagne, M. Numa VUILLE, Greffier.
La Direction.

HORLOGERIE DE CONFIANCE
L.-A. SAGNE-JUILLARD
HORLOGER
38, Rue Léopold Robert
Près de l'Hôtel des Postes
Régulateurs, réveils, coucous
Toujours en magasin 200 modèles différents
Prix très modérés
MONTRES or, argent, acier, métal
GRAND ASSORTIMENT
Vendues avec bulletin de garantie de deux années
BIJOUTERIE fine et fantaisie. ALLIANCES or 18 k.
RÉPARATIONS

Etouffes p^r habits et confections des meilleures qualités
aux prix de liquidation
livraison franco de la maison
Oettinger & Cie
ZURICH
Maison de modes de premier rang par exemple
Fr. 1.— par Etouffe pure laine de 20 à 30 coum. leurs des plus durables.
27 1/2 ct. par Etouffe bon teint p. blouses, habits, rideaux, etc.
Fr. 2.90 Habits pour enfants, pure laine, élégants.
Fr. 6.80 Une JAQUETTE, très élégante, p. laine, ou pèlerine à capuch. Echantillons expédiés promptement ET FRANCO

CERCLE OUVRIER
Serre 35 a
Assemblée générale réglementaire
du Cercle Ouvrier

SAMEDI 28 JANVIER 1899
Vu l'importance de l'ordre du jour, chaque sociétaire est invité à y assister par devoir. 27

Deutsche Kirchengemeinde
Laut Art. 120 der Kirchenordnung haben Kinder vom 14. Altersjahr an den Religionsunterricht und die Kinderlehre zu besuchen.
Eltern und Meisterleute werden gebeten diesen Artikel zu beachten.

BANDAGES POUR LES HERNIES
même pour les cas les plus graves, sont fournis sous pleines garanties et au prix de fabrique par le **Docteur KRUSI**, Fabrique de Bandages, à Gais (Appenzell). 44
Imprimerie de La Sentinelle.